



Mordelles, le 29 novembre 2016

## SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 5 DECEMBRE 2016

A 20 H 30

Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu :

**LE LUNDI 5 DECEMBRE 2016, A 20 H 30, A LA MAIRIE**

### ORDRE DU JOUR

- 1- Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 7 novembre 2016
- 2- Subvention à l'association Myosotis suite à la récolte de blé noir
- 3- Présentation du rapport 2015 du CIAS
- 4- Budget général : admissions en non-valeur
- 5- Provision pour absences du personnel CNRACL : reprise partielle provision
- 6- Aides au titre des quotients familiaux du restaurant scolaire privé : complément de crédit
- 7- Budget général : décision modificative n° 2
- 8- Revalorisation des tarifs pour 2017
- 9- Revalorisation des indemnités pour 2017
- 10- Budget locaux commerciaux : remboursement de frais au budget général
- 11- Zac Val de Sermon : frais généraux
- 12- Zac Val de Sermon : décision modificative n° 2
- 13- Débat d'orientations budgétaires 2017
- 14- Transfert de la compétence voirie à Rennes Métropole : transfert des agents de la Ville de Mordelles
- 15- Personnel : création d'un poste de technicien
- 16- Engagement de la commune dans la démarche du Contrat Territorial du Bassin Versant du Meu
- 17- Validation administrative de l'inventaire des zones humides
- 18- Avenant à la convention Amocas / Mairie
- 19- Zac Plaisance-centre : vente local commercial au 2 Place des Muletiers
- 20- Ouvertures exceptionnelles des commerces en 2017
- 21- Décisions prises dans le cadre de la délégation du conseil municipal

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur et Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments distingués.

Toute correspondance doit être adressée à :

**Monsieur le Maire**  
29 avenue du Maréchal Leclerc  
BP 8  
35310 MORDELLES  
Tél. 02 99 85 13 85  
Fax 02 99 85 13 70  
mairie@ville-mordelles.fr



LE MAIRE,

THIERRY LE BIHAN